



Région
Hauts-de-France

THIERACHE
LE PAYS NATURE

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT ET SOUTIEN PRÉPARATOIRE

LEADER 2023-2027

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
du Pays de Thiérache



Région
Hauts-de-France

THIERACHE
LE PAYS NATURE

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE : PÉRIMÈTRE, POPULATION, PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Le Pays de Thiérache, constitué en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) depuis 2014, est le regroupement de quatre communautés de communes : Trois-Rivières, Thiérache du Centre, Portes de la Thiérache et Thiérache Sambre et Oise. Il compte 160 communes et **plus de 75 000 habitants**. Étendu sur 1 672 kilomètres carrés de superficie, il se situe au nord-est du département de l'Aisne, aux frontières des Ardennes, du Nord et de la Belgique.

Malgré une position favorable **au cœur des dynamiques européennes**, le Pays de Thiérache est contourné par les grands axes routiers - l'axe autoroutier le plus proche se situe à environ 40 kilomètres. En outre, comme le territoire **manque de pôles urbains forts et de ville(s) centre(s)** qui captent les activités économiques, la population se disperse vers les agglomérations et départements voisins (Nord, Marne). Ce phénomène est renforcé par une **offre en transports en commun insuffisante**.

Aujourd'hui, les activités économiques et les services publics se concentrent sur une dizaine de pôles d'importance variable dont le plus important compte environ 9 000 habitants. Les populations qui vivent en dehors des centres-bourgs souffrent d'un **accès limité aux commerces et aux services de proximité**. Ces problèmes de mobilité se trouvent renforcés chez les personnes socialement fragiles, en recherche d'emploi ou en formation ainsi que chez les personnes âgées. Face à cet **éclatement territorial**, la mobilité apparaît comme un enjeu majeur pour le territoire.

Le Pays de Thiérache se caractérise par ses prairies vallonnées, ses champs, ses vergers, ses haies, son bocage, ses forêts et ses cours d'eau. Reconnu pour la **qualité et la richesse de ce patrimoine naturel et son cadre de vie agréable**, le territoire se distingue également par un patrimoine architectural singulier : un habitat typique aux toits en ardoises et murs en briques ou en torchis, un ensemble diversifié d'**églises fortifiées** et des villages entourés de verdure. La qualité de ce patrimoine ne doit pas masquer les problèmes énergétiques, facteurs d'une dégradation des conditions de vie de certains foyers.

Grâce à la **présence d'équipements et de sites à fort rayonnement touristique et culturel interrégional** - dont la colonne vertébrale est le passage de l'Eurovéloroute n°3 à proximité du Canal de la Sambre à l'Oise -, la Thiérache bénéficie d'atouts importants pour le **tourisme de nature, itinérant et de valorisation de la gastronomie locale (cidre et maroilles)**.

Le Pays de Thiérache est un territoire marqué par les **grandes ruptures de l'histoire agricole et industrielle**. Le développement économique s'est réalisé grâce à l'agriculture (herbagère) et à l'industrie (textile, métallurgie, verre, pierre), aujourd'hui en déclin. Même si l'agriculture reste un marqueur fort du territoire, la **diversification et la transmission des activités sont difficiles**. Comme sur de nombreux territoires, le secteur commercial subit d'importantes mutations, liées aux changements de pratique des consommateurs. **Faire émerger et expérimenter de nouveaux modes de vie** demeurent essentiels pour capter de nouvelles populations et **renforcer l'attractivité résidentielle et économique du territoire**, au regard des enjeux environnementaux, sociaux et numériques actuels.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE DU GAL

En application de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (dite loi MAPTAM) du 27 janvier 2014, le Syndicat mixte du Pays de Thiérache a été transformé, par arrêté préfectoral du 27 octobre 2014, en Pôle d’Équilibre Territorial et Rural (PETR). En coopération avec les quatre communautés de communes qui le composent et en leur nom, **il fédère les forces vives du territoire**, anime et coordonne les politiques publiques dans les domaines de la planification, de l'économie, de l'habitat, de l'environnement, du tourisme et de la mobilité et en assure leur pilotage. **Son ambition est de s'investir pour un développement local cohérent, en réponse directe aux besoins du territoire.**

Le PETR du Pays de Thiérache **porte le programme LEADER depuis 2007** : de nombreuses initiatives ont vu le jour grâce au soutien de l'Europe : diversification des activités agricoles, aménagement de points de vente directe, création d'hébergements touristiques, actions pédagogiques de préservation des haies bocagères. Depuis plus de dix ans, environ 3,6 millions d'euros ont été alloués à des projets innovants qui contribuent à asseoir la **légitimité du GAL**. Avoir intégré des acteurs locaux - élus, société civile, chefs d'entreprises, associations - au sein de la gouvernance du GAL a permis d'élaborer une stratégie de développement territorial cohérente et de construire une **vision du territoire ambitieuse et partagée**, au service de ceux qui habitent ou sont de passage en Thiérache.

Comme lors des deux programmations précédentes, le PETR du Pays de Thiérache est la structure porteuse du GAL. Afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets, le GAL poursuivra son fonctionnement grâce à :

- une **cellule d'animation** composée de deux personnes chargées de l'animation et de la gestion du programme ;
- un **comité technique** destiné à apporter des éclairages sur les projets en cours et à les enrichir en amont du comité de programmation ;
- un **comité de programmation**, principale instance de décision du GAL, composé de partenaires publics et privés.

ENJEUX ET STRATÉGIE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT

En lien avec les orientations identifiées par la Région Hauts-de-France, le projet de territoire du Pays de Thiérache et les réponses au questionnaire diffusé le 26 novembre 2021¹, le GAL souhaiterait **faire de la Thiérache un territoire accueillant, vivant et surprenant**. Grâce à cette stratégie, le Pays de Thiérache aura une vision globale et complémentaire de l'offre touristique, de l'économie et des services de proximité pour les années à venir. Trois enjeux majeurs se dégagent :

¹ [Vers le nouveau programme LEADER 2023-27](#)

Fédérer tous les acteurs de l'alimentation du Pays de Thiérache pour faire rayonner la gastronomie et les savoir-faire locaux

- Soutenir les initiatives de mise en réseau des producteurs et des consommateurs (circuits-courts, marchés de producteurs locaux, ventes directes à la ferme) ;
- Poursuivre les actions initiées dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial² ;
- S'appuyer sur les diagnostics existants ou en cours de réalisation pour tendre vers des modes de consommation (éducation à l'alimentation) et des pratiques de production plus durables (agriculture biologique, agriculture raisonnée) ;

Révéler le potentiel touristique du Pays de Thiérache : se démarquer grâce à une offre de services attractive à destination des touristes et des habitants

- Se positionner sur le tourisme fluvial et de pleine nature grâce au canal de la Sambre à l'Oise et au passage de l'Eurovéloroute n°3 ;
- Accompagner les acteurs du tourisme dans la structuration de l'offre touristique pour que la Thiérache soit reconnue en dehors de ses frontières (points d'information touristique de l'Office de tourisme) ;
- Renforcer l'identité du Pays de Thiérache en s'appuyant sur un patrimoine riche et un récit du territoire (marketing territorial) ;

Soutenir l'économie et les services de proximité pour favoriser une plus grande intégration sociale et économique

- Amélioration de la compétitivité des entreprises locales (commerce, industrie, services, artisanat) ;
- Identifier et mettre en réseau les acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- Consolider les services itinérants pour toucher les populations les plus fragiles et isolées (accès à la santé, à la culture, aux services publics) ;
- Faciliter la mobilité pour tous et sur l'ensemble du territoire ;

L'identité locale et les solidarités seraient ainsi consolidées par le travail mené sur le potentiel touristique, les savoir-faire locaux et l'économie de proximité.

PREMIÈRES EXPRESSIONS DE LA VALEUR AJOUTÉE DU PROGRAMME LEADER EN THIÉRACHE

Depuis plus de dix ans, le Pays de Thiérache s'engage à associer tous les acteurs du territoire à un projet de développement territorial. En attestent l'ensemble des projets menés au titre des programmes LEADER 2007-2013 et 2014-2020 : **le programme LEADER en Thiérache est un programme (re)connu par un grand nombre d'acteurs.**

Fort de son expérience précédente, le territoire inscrira de nouveau son action à travers les principes fondamentaux de LEADER : une approche du développement rural ciblée et multisectorielle, un partenariat public-privé, des projets expérimentaux et inédits pour le territoire.

² [Présentation du PAT](#)

Porter le programme LEADER dès 2023 contribuera à poursuivre les partenariats existants et à **mettre en réseau toutes les ressources et les acteurs du territoire** autour d'un programme européen clé pour le développement rural. La stratégie développée grâce au programme LEADER **renforcera le contact de proximité entre société civile et élus locaux**. Par ailleurs, grâce à une mobilisation accrue de nos partenaires locaux et à une approche globale du développement rural, **LEADER contribuera à revitaliser un territoire en déficit d'attractivité**.

La plus-value du programme LEADER 2023-27 en Thiérache :

- **sensibiliser les forces vives du territoire aux opportunités de financement européen en milieu rural : faire émerger des projets pilotes** pour la Thiérache qui améliorent le cadre de vie des habitants, sur la base d'un diagnostic et d'enjeux partagés ;
- **affiner une stratégie multisectorielle développée par et pour le Pays de Thiérache depuis 2007 : poursuivre les actions** du Pays dans une logique de concertation continue, au regard des enseignements tirés de l'évaluation du programme 2014-20 ;
- **renforcer le sentiment d'appartenance et le degré d'implication des acteurs locaux : agir concrètement pour le développement de son territoire** en participant au comité de programmation.

BUDGET PRÉVISIONNEL AU TITRE DU SOUTIEN PRÉPARATOIRE

	MONTANT (€)	TAUX (%)
FEADER	25 000 €	80 %
Autofinancement PETR du Pays de Thiérache	6 250 €	20 %
Coût total (HT)	31 250 €	100 %